

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE L'URBANISME

Description sommaire

- Sous l'autorité du directeur général, le responsable de l'urbanisme intervient dans la gestion municipale de l'aménagement du territoire, du développement et des projets de revitalisation urbaine.
- Il est responsable de planifier, organiser, diriger et contrôler les activités relatives au Service de l'urbanisme, permis et inspections.
- Il est responsable de la mise en application de toutes les décisions inhérentes à son service, incluant celles provenant du conseil municipal et voit à l'élaboration des politiques, procédures et directives permettant d'assurer une saine gestion de son service.
- Il est responsable de l'application de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que des règlements en découlant, ainsi que l'application des règlements relatifs aux nuisances publiques et aux installations septiques.
- Il procède à l'émission de divers avis, émet et supervise l'émission des permis, procède à des visites et des inspections périodiques.
- Il coordonne le Comité consultatif d'urbanisme.
- Il est responsable des activités financières et matérielles, ainsi que de la gestion des ressources humaines de son service.
- Il exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Ville de Senneterre.

Fonctions

- Voit à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision du plan d'urbanisme et des divers règlements d'urbanisme en conformité avec le Schéma d'aménagement et de développement, les lois en vigueur et de concert avec les divers intervenants internes et externes.
- Supervise, contrôle et s'assure de l'application du plan d'urbanisme et de ses règlements et propose au conseil les modifications si nécessaires.
- Assure la qualité des services offerts aux citoyens et aux promoteurs et effectue un traitement efficace, courtois et rigoureux des plaintes, des demandes et des constats d'infraction.
- Étudie et analyse tout projet de développement soumis à la municipalité et formule les avis techniques quant à la pertinence du projet, sa conformité aux règlements en vigueur et propose des amendements au besoin.
- Émet et supervise l'émission de tous les permis effectués par son service.
- Inspecte et visite tout immeuble ou toute construction en cours d'édification, de modification, de réparation ou de démolition, ainsi que les constructions existantes et les terrains vacants, afin de s'assurer que les travaux respectent la réglementation existante et qu'ils soient conformes au permis émis.
- Émet les constats d'infraction, élabore les dossiers et intente des poursuites et représente la Ville en cour.
- Peut se voir demander d'accomplir toutes autres tâches reliées à son champ de compétence, selon ses habiletés et connaissances.

Qualification

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement et urbanisme ou autre discipline pertinente.
- Posséder de deux à quatre années d'expérience pertinente dans un domaine similaire.
- Maîtrise des outils et équipements informatiques et bureautiques, cartographie et géomatique.
- Connaissances en environnement sont un atout.
- Bonne connaissance des règlements et lois applicables en urbanisme.
- Habileté à fournir adéquatement l'information à la clientèle ainsi qu'à faire preuve de tact, de courtoisie et de discrétion.
- Permis de conduire valide.

...2



Salaire et conditions de travail

- Poste de cadre de statut régulier à temps complet.
- Le salaire sera établi selon l'expérience et la qualification du candidat choisi.
- Autres avantages sociaux selon la politique salariale des cadres.

Transmission des candidatures

- Tous les candidats qui possèdent les qualifications requises pour ce poste et qui désirent poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une copie des diplômes, certificats, attestations, etc., **avant le 30 octobre 2020** à :

Poste de Responsable de l'urbanisme

Ville de Senneterre

551, 10^e Avenue

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Tél. : 819 737-2296

Télec. : 819 737-4215

info@ville.senneterre.qc.ca

- Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes. L'emploi du masculin ne vise qu'à simplifier la présentation et la lecture du texte.
- Nous remercions les postulants, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.